NA.-
REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2012- 252 DU 13 AOUT 2012

portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le Décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant Composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011-758 du 30 novembre 2011 fixant la structure type des ministères ;

Vu le décret n°2009-244 du 09 juin 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale ;

Vu le décret n°2011-622 du 29 septembre 2011 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité ;

Sur proposition du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 avril 2012 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommées, membres du Conseil d'Administration du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité, les personnes dont les noms suivent :

- **Monsieur Oumarou S. BANNI GUENE,** représentant du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age ;
- **Madame Richicatou SALE**, Directrice du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité ;
- **Madame Justine ODJOUBE,** représentant du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- **Madame Siaratou Virginie ADECHOKAN AÏKO**, représentant du Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire ;
- **Madame Denise GRIMAUD**, représentant du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire ;
- **Madame Tatiana YABI MAMA**, représentant du Ministre de la Micro Finance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes;
- **Madame Sidonie BOKOSSA GANDONOU**, représentant du Haut-Commissaire à la Solidarité Nationale ;
- **Monsieur Tahirou DISSOU**, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances;
- **Monsieur Marcellin ZOHOUN**, représentant du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- **Monsieur Clément GNONLONFOUN**, représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin ;
- **Monsieur Olivier Cohovi ALIHONOU**, délégué du Personnel du FNDSS.

Article 2 : Monsieur Oumarou S. BANNI GUENE, représentant du Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds National de Développement Social et de la Solidarité.

Article 3 : La fonction de membre du Conseil d'Administration est gratuite et ne donne droit à aucune rémunération. Toutefois, les membres du Conseil d'Administration bénéficieront de jetons de présence dont le montant est fixé par Arrêté du Ministre en charge de la Solidarité Nationale conformément aux dispositions légales en la matière.

Article 4 : Le Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Jonas GBIAN

Le Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age,

Fatouma AMADOU DJIBRIL

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 04 ; CS : 02 ; CES : 02 ; HAAC : 2 ; MCJ : 2 ; MS : 1 ; HCJ : 02 ; PMCCAGEPPDDS : 4 MPDEAP : 4 ; MEF : 4 ; MS : 4 ; AUTRES MINISTERES : 23 ; SGG : 4 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI : 5 ; BN-DAN-DLC :3 ; GCONB-DGCST-INSAE : 3 ; BCP-CSM-CPI-IGAA :4 ; UAC-UNIPAR-ENAM-FADESP :4 ; JO :1 .